



# La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

## AVIS PUBLIC

---

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL AU RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS  
PORTANT LE NUMÉRO 145.31-2025

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 6 juillet 2026 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande d'usage conditionnel au Règlement relatif aux usages conditionnels portant le numéro 145.31-2025 pour la propriété sise au 21, chemin Burnside à La Pêche connue sous le lot 3 391 679 du cadastre du Québec.

Demande d'usage conditionnel afin d'autoriser un hébergement touristique de type, gîte touristique, conformément aux dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels 145.31-2025.

La séance publique aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de La Pêche, située au 99, route Principale Est à La Pêche.

**DONNÉ à La Pêche, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt-six (2026).**

Annie Racine  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Racine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 12 juin 2026.

Annie Racine  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



# La Pêche

**Lot 3 391 679**  
**21, chemin Burnside**

